

Conseil de Quartier le compte-rendu

Réunion du mardi 6 février 2018 (Maison des associations)

Village



Sylvie PRIOT
coprésidente habitante

Liliane WEIBLEN
coprésidente élue



L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

➤ Échanges avec la police municipale

• **Résidence Beauvallon** : une conseillère de quartier indique que la police municipale passe régulièrement dans la résidence Beauvallon le jour et se demande si les équipages passent aussi la nuit car il y a eu quelques cambriolages récemment. Le policier répond que les équipages effectuent aussi des passages aléatoires la nuit.

• **Rue Jacques Raynaud** : un conseiller de quartier évoque les stationnements sur trottoirs. Il précise que bien qu'il y ait une nette amélioration au niveau du stationnement sur les trottoirs, il reste des irréductibles (camionnettes et automobiles) principalement le soir et en fin de semaine. Le policier rappelle que l'amende pour stationnement sur trottoir s'élève aujourd'hui à 135 euros. Il demande aux habitants d'appeler la police municipale quand les faits se produisent.

• **École des Garennes** : une conseillère de quartier indique qu'aux heures de sortie des classes de nombreux parents accompagnés de leurs enfants traversent aux passages piétons rue Salvador Allende alors que le feu piéton est rouge. Elle demande quel rôle peut avoir la police municipale, s'il est possible de verbaliser, d'avertir les familles et d'entreprendre une action avec les écoles. Le policier rappelle que les équipages sont attentifs à la sécurité routière aux abords des groupes scolaires et indique que verbaliser des piétons est techniquement faisable mais que cela ne se pratique pas concrètement. Il

évoque les interventions qui peuvent avoir lieu dans les écoles sur le thème de la prévention routière dans le cadre de l'APER notamment.

• **Montée rue Camille Desmoulins/Rue du Dauphiné ou descente rue du Chavorlay** : la vitesse des véhicules semble bien souvent au-delà de 50 km. En apercevant le feu au vert au loin, les conducteurs accélèrent ou n'hésitent plus à passer au rouge. Le policier municipal répond que les contrôles de vitesse sont difficiles à mettre en place rue de Chavorlay du fait de son dimensionnement mais des points fixes sont possibles.

• **Sortie de la rue Long de Feuilly** : par voie de conséquence, cette sortie où la visibilité est limitée, est de plus en plus périlleuse. De nombreux riverains manifestent une grande inquiétude à ce sujet et craignent qu'un accident grave ne survienne. Les équipages seront vigilants. La Métropole a refusé la pose d'un stop à la sortie de la rue Long de Feuilly.

• **Rue du Grisard** : des riverains se plaignent de la vitesse excessive des véhicules et du stationnement sur trottoir. Le service voirie de la Ville s'est rendu sur place pour étudier cette problématique et l'aménagement de voirie existant pourrait être prolongé.

Un habitant demande que le policier rappelle quelle est la réglementation pour l'enlèvement d'épaves. Le policier municipal répond qu'est considéré comme épave un véhicule non susceptible de réparation immédiate.

➤ Rétrospective de l'année 2017 et retour sur la réunion des coprésidents des conseils de quartier

Les conseillers de quartier rappellent les événements marquants de l'année passée à savoir l'inauguration du sentier Ménéval/Village, allée des Comtes de Saint-Priest, les animations organisées dans le cadre de la piétonisation de la Grande Rue et le suivi du chantier de construction sur ce même secteur.

➤ Retour sur la réunion sur le déploiement de la fibre optique

Cette réunion s'est déroulée en présence des différents partenaires : Ville de Saint-Priest, Métropole de Lyon, Espace Numérique Entreprise, SFR, Covage et devait permettre

de répondre aux questions des conseillers de quartier liées au calendrier, aux zones de couverture ou à l'éligibilité. Le déploiement de la fibre optique sera effectif fin 2018.

➤ Actualités du groupe de travail circulation secteur Danton et ses environs

Deux réunions de ce groupe de travail ont déjà eu lieu. L'objectif est de travailler des solutions permettant d'améliorer les conditions de circulation dans ce secteur. La Ville et la Métropole mènent en parallèle une étude sur cette problématique.

➤ Relance du groupe de travail sentier Ménéval/Village

Le sentier Ménéval/Village a été inauguré en juin 2017 et les conseillers de quartier souhaiteraient le promouvoir encore plus et contribuer à son amélioration par la mise en place de nouveaux aménagements par exemple ou d'animations régulières. Leur objectif est aussi de prévenir les éventuelles nuisances qui pourraient gêner les riverains. Ils se réuniront prochainement avec les conseillers de Ménéval/La Cordière pour formuler des propositions. L'organisation d'un pique nique festif ouvert à tous les habitants est évoquée.

➤ Groupe de travail Mode doux : appel à volontaires pour recenser les pistes cyclables

Ce groupe composé de conseillers et d'habitants de différents quartiers est chargé de réfléchir et de faire des propositions afin d'encourager le développement des modes actifs de déplacement. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour contribuer à cette démarche et les personnes intéressées peuvent participer au diagnostic des pistes cyclables à Saint-Priest.

➤ Demande de rencontre avec les responsables du CCAS : projets de solidarité en lien avec les personnes âgées

Les conseillers de quartier ont émis le souhait de pouvoir se faire le relais des actions du CCAS auprès des seniors et des personnes handicapées en communiquant sur ces thématiques auprès des habitants et ▼

en prêtant main forte via un engagement bénévole. Quelques propositions avaient été formulées comme la possibilité pour le conseil de quartier de distribuer les repas ou colis aux personnes plus isolées au moment des fêtes de Noël. La réunion avec la direction du CCAS a permis de pointer les actions de solidarité que le Conseil de quartier pourrait mettre en avant.

➤ Étude de la proposition du centre social La Carrière de mise en place d'un jeu de piste dans le secteur du Village

Le groupe création numérique adultes du centre social travaille à un jeu de pistes qui permettrait aux habitants de découvrir le patrimoine historique du Village. Des plaques pourraient être réalisées en matériaux de récupération sur lesquelles des informations sur les sites et places remarquables seraient indiquées avec une possibilité d'utiliser en plus un QR code. Cette initiative a beaucoup intéressé la Ville et le conseil de quartier car ce parcours est un excellent outil pour accueillir les nouveaux habitants et faire connaître le cœur historique de Saint-Priest.

➤ Création d'un groupe de travail pour la réalisation d'une fresque sur le mur aux abords de l'école primaire du Village

Les conseillers de quartier souhaitent réfléchir sur ce projet afin d'embellir ce secteur.

➤ Informations sur le groupe de travail environnement

Les conseillers de quartier souhaitent que ce groupe traite de nombreuses questions comme le cadre de vie, la circulation automobile et les risques technologiques. Une 1^{re} réunion a eu lieu le 9 février dernier en présence de Sophie Vergnon adjointe à l'environnement.

➤ Information mairie : poursuite du plan nature, activités de la maison de vélo, action droits et responsabilités, réunion Parc Mandela nettoyage de printemps

La Ville évoque le plan nature composé de 15 actions concrètes permettant de promouvoir la nature, d'encourager la production vivrière en ville et de préserver la biodiversité. Ce projet a été présenté lors de la rencontre annuelle des conseils de quartier. Dans ce cadre, la Ville va réaliser en partenariat avec les conseils de quartier, une carte verte permettant de recenser

notamment les espaces de nature, les sites remarquables, les sentiers. Le cahier des charges pour réaliser ce recensement a été transmis aux conseillers de quartier.

La Ville informe les habitants de l'évolution du concours des balcons fleuris avec la création de nouvelles catégories : pieds d'immeuble, jardins de poche, jardins potagers et communique sur le troc de plantes qui aura lieu le **samedi 28 avril prochain** en matinée devant le centre commercial 8 à 8 à Bel Air.

Aussi, dans le cadre de l'aménagement du Parc Nelson Mandela dont les travaux démarreront cet automne, un verger municipal participatif composé de 25 arbres sera planté. La Ville recherche des volontaires afin de former une section locale de l'association des « croqueurs de pommes » pour entretenir ces arbres fruitiers. Les personnes intéressées peuvent contacter dès à présent la mission développement durable de la Ville au 04 72 23 48 30

Concernant les 50 ans de Bel Air, la Ville et les partenaires proposeront de nombreuses animations entre mars et septembre pour fêter cet anniversaire et faire connaître le quartier à tous les habitants voire au-delà. Les personnes qui souhaitent s'investir dans le projet et participer à l'exposition qui sera constituée grâce à des témoignages et photos d'époque peuvent prendre contact à l'adresse 50ansbelair@mairie-saint-priest.fr

> **Nettoyage de printemps** : le nettoyage de printemps aura lieu le **31 mars à partir de 9h30**. Les habitants qui souhaitent y participer sont invités à rejoindre les conseillers de quartier devant le pôle Zodiac. Les conseillers de quartier souhaitent profiter de cette manifestation pour créer du lien avec les habitants du secteur de Beauséjour.

? TOUR DE TABLE, QUESTIONS NOUVELLES

Un conseiller de quartier impliqué dans le groupe de travail modes doux demande qu'un dossier dans Couleurs soit consacré au code de la route avec un rappel des règles permettant une bonne coexistence entre cyclistes et automobilistes.

Un riverain alerte à nouveau sur la propreté aux abords du centre commercial Auchan et demande que des contacts soient pris avec la direction.

> **Rue Jacques Raynaud** : la voirie est

défoncée. Le service voirie de la Ville sera alerté.

Une conseillère de quartier dit regretter un manque de stationnement à proximité de la médiathèque surtout les jours de marché ce qui rend difficile son accès par les personnes à mobilité réduite. Les solutions alternatives à la voiture pourraient être privilégiées, or il est rappelé qu'un ticket de tramway coûte 1,90€.

➤ Expression des habitants

> **Rue de l'Agriculture/Rue Danton/Rue Fabre d'Églantine/Rue de l'Aviation** : les riverains se plaignent de leur difficulté à sortir du lotissement à cause du trafic de véhicules élevé et de la pollution de l'air et indiquent que les cheminements piétons sont peu sécurisés. Ils souhaiteraient la présence des équipages de police devant les groupes scolaires pour prévenir le stationnement anarchique et la création de trottoirs. Ils seront attentifs aux conclusions de l'étude de la Métropole. La vitesse des automobilistes serait très élevée rue de l'Agriculture.

> **Carrefour petit bois et déserte et derrière le transformateur des Hauts de Feuilley** : un habitant se plaint de l'insalubrité du secteur.

> **Grande Rue et environs** : un riverain évoque la densification de ce secteur et les conséquences sur le trafic des véhicules qui va augmenter alors que les cheminements piétons ne sont pas sécurisés. La Ville répond que Monsieur le Maire a demandé à la Métropole de réaliser une étude en vue de la réalisation d'un aménagement permettant de réduire encore la vitesse des véhicules sur la Grande Rue. La mise en place de cet aménagement de voirie pourrait avoir lieu cette année.

Au-delà de la vitesse, la Ville se mobilise pour une meilleure prise en compte des personnes à mobilité réduite et des piétons sur la grande rue. Une réflexion sera ainsi menée en concertation avec la Métropole et la commission accessibilité au cours de l'année 2019 pour améliorer l'accessibilité du Village aux modes de déplacements doux et PMR. Les aménagements pour une mise en conformité du cheminement piéton qui pourraient être réalisés pourraient avoir des conséquences sur le stationnement au Village.

> **Montée de Robelly** : une habitante indique que les panneaux signalant le circuit du pédibus sont toujours installés alors que la ligne ne fonctionnerait plus. Ces panneaux empêchent les véhicules de se garer.

VILLE DE SAINT-PRIEST ▶

Contact mairie "Conseils de quartier" :
Vanessa Lemazurier
Tél. 04 72 23 49 40
Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr
Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest
Service Démocratie locale
Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina
69800 Saint-Priest

Le Conseil de quartier «Village» c'est...

24 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :
BAUD G., **COEFFE V.**, **CUSIN-MASSET P.**, **DESCAMPS P.**, DOGER C., DORBEQ J.-L.,
DUBOS J., **DUBRUC M.**, **DURAND-VALENTIN S.**, **FAURE M.-A.**, **FERNANDES F.**,
GARCIA C., GERY M.-L., LAUGA V., **MESBAHI N.**, **PARENTHOEN M.**, **PENA N.**,
PILLON J.-J., **PIRIOT S.**, RICHARD J., SAVARIN P., THEVENIOT M., VERGNOLLE M.,
VESCOVI A.-M.

